Arrivée au Vélodrome à 16h49

Parcours de la flamme
- Stationnement interdit dès 20h le 1er juillet, jusqu'au 2 juillet inclus
- Circulation interdite à partir de 6h le 2 juillet

Circulation interdite à partir de 6h le 2 juillet sauf riverains

Stationnement interdit à partir de 6h et circulation interdite à partir de 10h le 2 juillet